



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/De-droite-a-gauche>

De droite à gauche

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 815 - septembre 1983 -

Date de mise en ligne : dimanche 15 octobre 2006

Date de parution : septembre 1983

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Quand il s'agit de défendre l'opprimé, on s'attend à voir les partis de gauche prendre l'initiative. Ce qu'écrivait Noelle BISSERET en 1975 à propos de la retraite à 60 ans montre qu'il a fallu les secouer :

"Que proposent les partis de gauche pour supprimer les conditions pénibles qui sont à l'origine de l'état de santé lamentable des travailleuses de 60 ans ? De lutter, mais seulement sur un des fronts : contre les patrons, l'Etat, qui les surexploitent, les licencient etc... Il est curieux de constater que dès qu'il s'agit de l'exploitation des femmes dans les rapports de production domestique, la technique, l'automation, auxquelles les partis de gauche n'oseraient attribuer la vertu d'avoir "libéré" les ouvriers, deviennent libératrices en elles-mêmes. A noter qu'on parle de "liberté" et non de libération des femmes.

"De même que les patrons considèrent qu'ils ne sont pas "faits" pour les travaux durs, pénibles, mal payés, de même les hommes de gauche considèrent qu'ils ne sont pas "faits" pour les heures supplémentaires de travail domestique non payées" [17].

Il est vrai qu'elle avait dit plus haut : "Que les femmes puissent prendre leur retraite 5 ans avant les hommes est une revendication ancienne du Parti Communiste qui y voit une mesure de justice puisque les femmes : "concilient activité professionnelle et responsabilités familiales, mais dans des conditions qui sont souvent dommageables pour leur équilibre, leur santé ..." [18]. Quand la loi est votée, l'Humanité parle "des femmes qui sont fatiguées et usées par les conditions de vie et de travail actuelles" [19]. Et pourtant personne ne semble s'être intéressé à l'étude des conditions de travail et d'exploitation des femmes. Seul le sort des hommes a retenu l'attention. On nous apprend que leur espérance de vie décroît dans l'ordre suivant instituteurs, professions libérales et cadres supérieurs, clergé, cadres moyens, agriculteurs, commerçants, artisans, employés de bureau, ouvriers, salariés agricoles, manoeuvres. Pour les femmes on ne dispose que de statistiques très globales" [17].

[17] Noelle BISSERET, Un coup de force ; la retraite des femmes à 60 ans, Questions Féministes, n° 5.

[18] Projet de Proposition de Loi cadre - ordre présenté par le groupe Communiste à l'Assemblée Nationale, mai 1977.

[19] L'Humanité, 3 juin 1977.